



Juin 2011

Synthèses n° 2011/150

Marchés viticoles : offre réduite, et demande orientée à la hausse

À deux mois de la fin de campagne 2010/2011, la conjoncture des marchés viticoles semble poursuivre sa tendance à l'amélioration. La demande intérieure en vins d'appellation d'origine protégée et à indication géographique protégée augmente, dans un contexte d'offre réduite surtout en vins rouges et rosés. Au premier trimestre 2011, les exportations progressent par rapport à 2010, notamment pour les vins AOP tranquilles et les champagnes. Les prix des vins sont plus fermes que lors de la campagne 2009/2010.

La récolte française de vins et moûts de 2010 atteindrait 45,4 millions d'hectolitres (Mhl), d'après les déclarations de récolte enregistrées au 16 juin 2011 par la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). La production baisserait de 2,9 % par rapport à 2009, de 2,3 % pour les vins blancs et de 3,4 % pour les vins rouges et rosés. En parallèle à ce repli de l'offre, la demande s'oriente globalement à la hausse par rapport à 2009/2010.

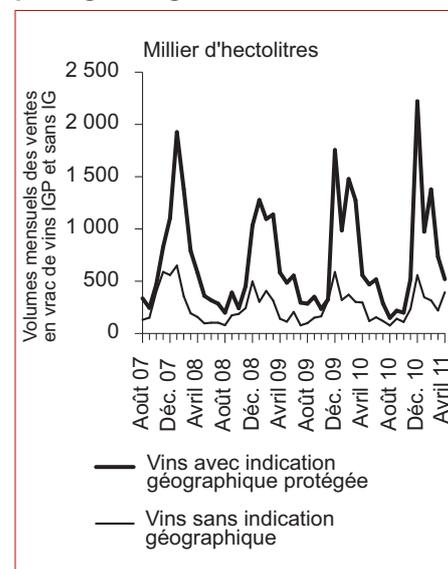
Les ventes en vrac de vins IGP sont plus dynamiques qu'en 2009/2010

Après 41 semaines de campagne 2010/2011, les ventes en vrac cumulées pour les vins à indication géographique protégée (IGP) sont mieux orientées qu'en 2009/2010. Elles ont été particulièrement actives au cours de la première moitié de campagne.

Cette forte avance de commercialisation, concernant surtout les vins IGP Pays d'Oc, qui représentent plus de 90 % des volumes vendus de vins IGP, semble toutefois se réduire peu à peu après le pic observé en décembre. D'août à décembre 2010, avec 3,3 Mhl, les ventes de vins IGP distançaient de 12 % celles de 2009. Au bout de 41 semaines de campagne, elles dépassent légèrement les volumes écoulés en 2009. Les ventes de vins IGP rouges et rosés marquent le pas, en relation avec les disponibilités limitées, tandis que celles de vins blancs progressent de 1,7 % par rapport à 2009/2010.

Pour les vins sans IG, les ventes reculent de presque 5 % par rapport à la campagne précédente. Ce retrait concerne surtout les vins rouges et rosés dont les volumes commercialisés diminuent de 8 % par rapport

Par rapport à la campagne 2009/2010, les ventes en vrac de vins avec indication géographique protégée augmentent



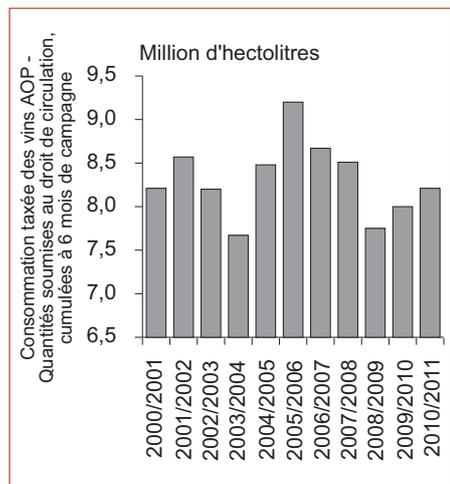
Source : FranceAgriMer - Contrats d'achats

à 2009/2010, à 41 semaines de campagne.

Nette augmentation des prix des vins rouges et rosés IGP et sans IG

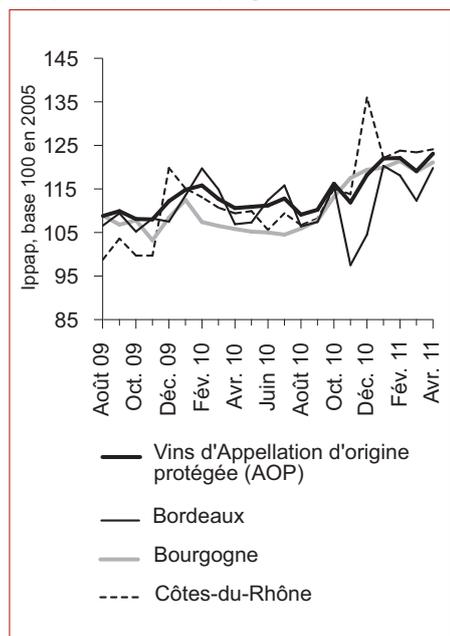
Pour la catégorie IGP, les vins rouges et rosés se valorisent mieux que l'an dernier : leurs prix s'accroissent de

Progression de la consommation des vins d'appellation d'origine protégée, comparable aux niveaux des campagnes 2000/2001 et 2002/2003



Source : DGDDI (Douanes)

Vins AOP : hausse des prix par rapport à la campagne 2009/2010



Sources : Insee, Agreste

19 % par rapport à 2009/2010, en moyenne sur les 41 premières semaines de campagne, se situant à 5 €/°hl. Les prix des vins blancs augmentent légèrement, en moyenne à 6,70 €/°hl. En raison de la faiblesse des quantités disponibles sur le marché, le prix des vins sans IG rouges et rosés bondit (+ 21 % par rapport à 2009/2010, à 4,40 €/°hl, en moyenne des 41 premières semaines de campagne). Au contraire, celui des vins blancs sans IG recule, poussé à la baisse par la mise en marché de vins en provenance de Charente.

Vins AOP : consommation et prix en hausse

À six mois de campagne 2010/2011, la consommation taxée de vins AOP qui correspond aux quantités de vins soumises au droit de circulation, progresse de 2,7 % par rapport à 2009/2010, et se situe à un niveau équivalent au début des campagnes 2000/2001 ou 2002/2003. Elle atteint 8,2 Mhl. Ainsi, la reprise du marché intérieur des vins d'appellation semble s'amorcer, et les prix augmentent. En moyenne depuis le début de campagne, l'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) des vins AOP hors champagnes, calculé à partir des vins vendus en vrac, demeure 5 % au-dessus de sa valeur de l'an dernier. Les prix des vins de Côtes-du-Rhône sont dynamiques (+ 11 % par

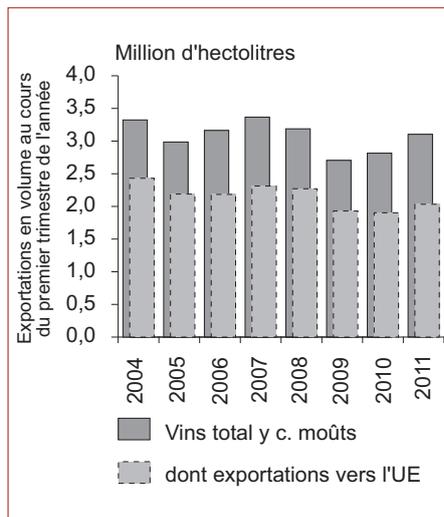
rapport à 2009/2010), ainsi que ceux des vins de Bourgogne (+ 8 %). Les prix des vins de Bordeaux augmentent faiblement.

Exportations de vins : la tendance à la reprise se consolide

Le cumul des volumes de vins exportés d'août 2010 à mars 2011 dépasse de 10 % le même cumul de 2009/2010. La reprise des exportations de vins initiée en 2010 semble se confirmer début 2011. Au premier trimestre 2011, les exportations de vins (y c. moûts) s'accroissent de 10 % par rapport à 2010. En valeur, elles augmentent de 21 %. La reprise demeure plus nette à destination des pays tiers que vers l'Union européenne.

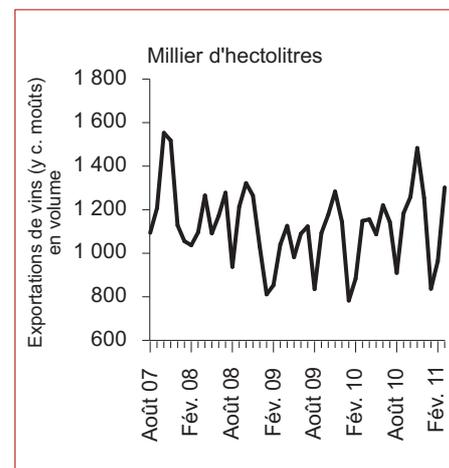
Début 2011, les exportations totales de vins AOP tranquilles augmentent de 11 % (+ 23 % en valeur) par rapport au début de l'année 2010, en particulier grâce au dynamisme des vins de Bordeaux (+ 27 %) qui représentent plus du tiers des volumes en AOP exportés au premier trimestre. Les volumes exportés de champagnes augmentent de 20 % par rapport au premier trimestre 2010. Leur valorisation s'accroît de 32 %. Malgré ce rattrapage, les volumes de vins exportés au premier trimestre 2011 se situent encore en dessous (- 8 %) de ceux d'avant crise, en début d'année 2007.

Reprise des exportations de vins au 1er trimestre 2011



Source : DGDDI (Douanes)

Le cumul des exportations de vins d'août 2010 à mars 2011 dépasse de 10 % le même cumul 2009/2010



Source : DGDDI (Douanes)

Développement du marché à l'exportation des vins sans indication géographique mentionnant un cépage

Pour l'année 2010, les volumes exportés de vins sans indication géographique (IG) avec mention de cépage représentent, avec 741 milliers d'hectolitres, 31 % du total des vins sans IG, et 5 % du volume total de vins exportés.

Cette catégorie de vins a été introduite à partir de la récolte 2009, conformément à l'Organisation commune de marchés vitivinicole de 2008 instaurant une nouvelle segmentation du marché. Les vins sans IG peuvent porter la mention du cépage et du millésime sur leur étiquette. Cette catégorie aurait notamment pour vocation d'être valorisée à l'exportation, et d'accroître la compétitivité des vins français pour ce segment de marché, au niveau mondial, face à l'essor des « vins du nouveau monde ».

Les exportations de vins sans IG mentionnant un cépage se développent en volume. Entre le premier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011, elles progressent de 69 %, atteignant 0,23 Mhl. Les exportations des autres vins sans IG augmentent aussi (+ 38 %) à 0,45 Mhl. Dans le même temps, celles de vins à indication géographique protégée (IGP) se rétractent de 8 % à 0,93 Mhl. En

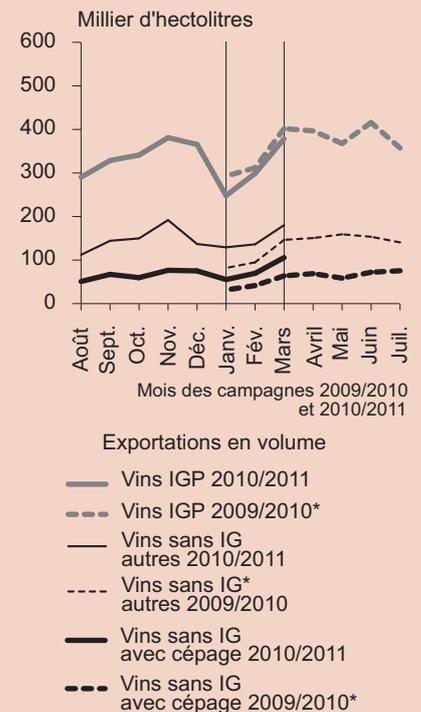
valeur, les exportations de vins de cépage sans IG s'amplifient aussi (+ 45 %, à 39 millions d'euros), tandis que la valorisation des autres vins sans IG diminue. Pour les vins IGP, le retrait est moins marqué en valeur (- 2 %, à 170 millions d'euros) qu'en volume. Les vins sans IG avec mention de cépage sont en majorité exportés vers l'Union européenne (76 % en 2010). Pour comparaison, 67 % des exportations totales des vins français sont destinées à l'UE. Entre le premier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011, les ventes de vins sans IG mentionnant un cépage, à destination de l'UE ont doublé. Vers les pays tiers, elles sont stables.

La France est également importatrice de vins sans IG avec cépage. En 2010, leur volume, s'élevant à 0,37 Mhl, représente 6 % des importations totales de vins. Plus globalement, le total des vins sans IG compte pour 70 % des importations françaises de vins.

Sur le marché intérieur, selon FranceAgriMer, les transactions en vrac de vins sans IG mentionnant un cépage représentent le quart des transactions de vins sans IG, à neuf mois de campagne. Leurs prix sont, selon la couleur, de 10 à 12 % plus

élevés que ceux des vins sans IG sans mention du cépage.

Au premier trimestre 2011, les exportations de vins sans IG dépassent celles de 2010



* Données 2009/2010 disponibles à partir de janvier 2010.

Source : DGDDI (Douanes)

Sources

- Les données de productions et de surfaces proviennent de la statistique agricole annuelle (SSP).
- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), au niveau de la première commercialisation, sont fournis par FranceAgriMer sur www.onivins.fr/
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI).

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En 2010, le commerce extérieur des vins se redresse », Synthèses Viticulture n° 2011/141, mars 2011
- « Marché viticole : des prix en reprise » ; Synthèses Viticulture n° 2010/134, décembre 2010
- « Un potentiel de récolte estimé à 45,7 millions d'hectolitres », Infos rapides n° 5, novembre 2010
- « Un potentiel de récolte estimé à 45,8 millions d'hectolitres », Infos rapides n° 4, octobre 2010
- « Marchés viticoles : une demande plus dynamique », Synthèses Viticulture n° 2010/115, juin 2010

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes, abréviations et définitions

AOP : appellation d'origine protégée

DGDDI : direction générale des douanes et droits indirects

Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production

SAA : statistique agricole annuelle

VIGP : vins à indication géographique protégée

VSIG : vins sans indication géographique



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur : Auriane Renaud
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1274-1086
© Agreste 2011

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr